

# La place de la FDJ dans les jeux d'argent du point de vue économique et de santé publique

---

Le débat médiatique engagé à l'occasion du projet de privatisation de la Française Des Jeux (FDJ) se caractérise par une approche parcellaire et lacunaire des enjeux économiques et sociaux liés aux activités de cette société d'Etat. La dimension de santé publique est ainsi totalement absente de cette discussion alors que la pratique de ces jeux peut s'accompagner de comportements problématiques. Par cette note, l'ODJ vise à éclairer ce débat en présentant d'une part, des éléments d'appréciation du rôle que joue la FDJ dans l'ensemble des pratiques de jeux d'argent des Français et d'autre part, les impacts économiques, sanitaires et sociaux qu'elle induit par ses activités (la méthodologie est précisée en annexe).

## Une place dominante sur le marché des jeux d'argent

La pratique des jeux d'argent est ancienne et concerne une majorité de la population française. On estime à 28 millions le nombre de joueurs ; 93 % de l'ensemble des joueurs jouent à des jeux de loterie (jeux de tirage et de grattage), 71 % jouent exclusivement à ce type de jeux.

En 2016, la FDJ a réalisé un chiffre d'affaires (cumul des mises) de 14,3 milliards d'euros, se traduisant par un produit brut des jeux (PBJ = mises moins les gains reversés, équivalent à la dépense nette des joueurs) de 4,8 milliards d'euros. La plus grande part des recettes de la FDJ provient de ses jeux de loterie (tirage et grattage), les paris sportifs représentant 13% de son PBJ. Cette activité en paris sportifs, essentiellement réalisée à travers son offre en points de vente est en croissance forte, portée par le dynamisme de l'ensemble des paris sportifs. Si la part des enjeux de ce secteur passés sur Internet est en constante progression, les mises en point de vente FDJ représentaient encore 53% de l'ensemble des mises en 2016.

Globalement, les jeux FDJ représentent près de la moitié (48 %) des dépenses des Français en matière de jeux d'argent et plus de la moitié (54 %) des taxes que l'Etat prélève sur ces jeux (Costes & Eroukmanoff, 2017). En 2016, le montant des taxes prélevées sur les activités FDJ était de 3,1 milliards d'euros. Outre ces aspects économiques, les jeux que la FDJ propose présentent un risque pour la santé publique que cette note va présenter.

## La loterie : un risque individuel d'addiction faible mais collectif fort

Parmi les jeux d'argent, la pratique des jeux de loterie est celle qui comporte le moins de risque sur le plan individuel. En effet, la part de comportements excessifs (pathologiques) est de 0,4 % pour les joueurs qui investissent le plus dans les jeux de loterie alors qu'elle est 5 à 12 fois plus élevée pour les paris hippiques (1,9 %), les jeux de casino (3,0 %), les paris sportifs (3,9 %) et le poker (4,7 %). Il en est de même en ce qui concerne les pratiques à risque (modéré), avec toutefois des écarts moins importants allant de 1 à 5 : 2,6 % pour les jeux de loterie, 5,8 % pour les jeux de casino, 7,0 % pour les paris hippiques, 12,6 % pour les paris sportifs et 13,0 % pour le poker.

Cependant, compte tenu de l'ampleur de ces pratiques au sein de la population, bien plus répandues que les autres jeux, les jeux de loterie contribuent très significativement à l'ensemble du problème du jeu problématique. On estime ainsi que la part attribuable aux jeux de loterie est de 38% pour les joueurs excessifs et de 56% en ce qui concerne les joueurs à risque (Tableau 1). Un risque faible appliqué à une large population peut produire un problème significatif de santé publique ; c'est le cas ici.

Vient s'ajouter à cette préoccupation de santé publique la question du jeu des mineurs. En effet, les pratiques de jeux d'argent des mineurs (concernant un jeune âgé de 15 à 17 ans sur trois en 2014) sont essentiellement concentrées sur les jeux offerts par la FDJ (Costes, Eroukmanoff, Richard, & Tovar, 2015).

Tableau 1 : Coût du jeu problématique généré par la FDJ				Guide de lecture
	année 2016	modélisation impact de +1% du CA annuel	part FDJ/Tous JAH	
<b>Jeu problématique généré par la FDJ</b>				Les estimations du nombre de joueurs problématiques attribuables à la FDJ ont été établies à partir des données de la dernière enquête nationale sur les jeux d'argent, menée en 2014 par Santé publique France et l'ODJ (Costes, Eroukmanoff, Richard, & Tovar, 2015). Les estimations de coûts ont été faites par l'ODJ sur la base de résultats d'études étrangères. On trouvera la méthodologie et les références bibliographiques en annexe.
Joueurs excessifs (pathologiques)	105 000	1 050	47,0%	
Loterie	85 000			
Paris sportifs	20 000			
Joueurs à risque (modéré)	645 000	6 450	63,6%	
Loterie	567 000			
Paris sportifs	78 000			
Ensemble joueurs problématiques	750 000	7 500	60,6%	
Loterie	652 000			
Paris sportifs	98 000			
<b>Estimations des coûts associés</b>				
Coûts directs pour l'Etat M€	[450 - 1 250]	[4,5 - 12,5]		
Coût social M€	[6 600 - 10 700]	[66 - 107]		

Si on ajoute l'activité en paris sportifs de la FDJ (essentiellement, celle passant par ses points de vente), on constate que les jeux de la FDJ génèrent 60 % du problème de jeu problématique en France. Sur la base de ces estimations et en s'appuyant sur des études internationales qui ont évalué monétairement les impacts économiques et sociaux induits par le jeu problématique, on peut estimer à 0,9 milliard d'euros les seuls coûts directs sur le budget de l'Etat et à 8,7 milliards d'euros l'ensemble des coûts économiques et sociaux liés aux pratiques problématiques des jeux offerts par la FDJ (voir en annexe les précisions sur la définition et les estimations de ces coûts). L'impact sur les finances publiques paraît positif si on ne tient compte que des coûts directs (0,9 milliards d'euros) face aux recettes fiscales générées (3,1 milliards) en France. Mais ce n'est plus le cas si on rapporte à l'ensemble des coûts estimés (8,7 milliards d'euros).

## Conclusion

La place de la FDJ comme opérateur d'une partie des jeux d'argent disponibles en France est dominante. C'est un acteur clef du marché économique des jeux d'argent, qui rapporte à l'Etat une majorité des taxes prélevées sur ces activités.

Mais, sa contribution aux dommages générés par les comportements problématiques de certains joueurs est aussi déterminante. La régulation de son activité est donc nécessaire, notamment en rapport avec l'objectif de réduction du jeu problématique maintenant inscrit dans notre cadre légal. Cette note s'est attachée à documenter ce point en estimant l'impact sanitaire et social des pratiques problématiques des jeux de la FDJ.

Certes, on ne peut pas directement rapprocher les 4,8 Md d'euros du PBJ de la FDJ (incluant les 3,1 Md d'euros de taxes pour l'Etat) au 8,7 Md d'euros de coût social car il manque une partie des bénéfices des jeux d'argent : le plaisir que les joueurs retirent de cette pratique. La valorisation en euros de ce plaisir est un sujet complexe qui dépasse le cadre de cette note. Néanmoins, il est nécessaire de ne pas éluder la question du coût social dans le débat en cours sur le devenir de la FDJ et de sa régulation. Ainsi, il est important de souligner que la progression de 1% de son chiffre d'affaires génère à minima 1 000 joueurs pathologiques et 6 500 joueurs à risque de plus et en conséquence, un coût social très important.

De plus, pour compléter cette analyse de la place de la FDJ dans les jeux d'argent, dans une perspective de santé publique, il convient d'ajouter une précision importante sur la nature particulière de l'addiction aux jeux de loterie. Comme le montre une étude récente, l'addiction aux jeux de loterie se caractérise par le fait qu'elle touche plus fortement des milieux fragiles sur le plan social ou culturel (Costes, Kairouz, Monson, & Eroukmanoff, 2018).

De récents travaux (Hahn et al., 2012) semblent indiquer qu'une gestion étatique de substances et produits potentiellement addictifs, comme par exemple l'alcool, apporte une meilleure garantie de prévention en santé publique qu'une gestion privée soumise aux règles concurrentielles et intérêts actionnariaux.

## Annexe méthodologique

### Estimation du nombre de joueurs problématiques

Les estimations du nombre de joueurs problématiques attribuables à la FDJ ont été établies à partir des données de la dernière enquête nationale sur les jeux d'argent, menée en 2014 (Costes, Eroukmanoff, Richard, & Tovar, 2015). Pour prendre en compte la difficulté induite par la multi-activité des joueurs, rendant difficile l'attribution à un jeu particulier le comportement problématique d'un joueur qui est diagnostiqué au regard de l'ensemble de ses activités de jeu, deux méthodes ont été testées :

- L'utilisation d'une question demandant au joueur de préciser le jeu dans lequel il a le plus investi ;
- L'analyse des dépenses de jeu, recueillies activité par activité, et la détermination, pour chaque joueur, du jeu pour lequel il a dépensé le plus d'argent.

Les deux méthodes donnent des résultats convergents. Les chiffres retenus résultent de la moyenne des résultats donnés par les deux méthodes.

### Estimation des coûts

L'évaluation des impacts économiques et sociaux des jeux d'argent est un exercice complexe. De nombreux travaux existent en la matière et d'importantes synthèses ont été réalisées aboutissant à la proposition de cadres méthodologiques pour mener de telles études (Anielski & Braaten, 2008; Browne et al., 2016; European Union, 2014; Williams, Rehm, & Stevens, 2011). Elles soulignent les principaux écueils de ces exercices :

- L'absence générale de données suffisamment solides pour les différents domaines, variables et indicateurs d'impact ;
- La question de la causalité, à savoir la difficulté de déterminer dans quelle mesure le problème de jeu est un facteur clé contribuant à une mesure donnée ;
- La monétisation de tous les impacts.

Une première étude économique a été réalisée en France à l'initiative de l'ODJ, en 2013 (Costes, Massin, & Etiemble, 2014; Massin, 2014). L'ODJ souhaite, si on lui en donne les moyens, approfondir cette première approche en lançant cette année un appel à projets sur ce sujet.

Les mesures de coûts à l'échelle d'un pays qui existent montrent une grande disparité de résultats rapportés à la taille de la population concernée. Ceci est dû à l'utilisation d'approches méthodologiques différentes mais aussi, et principalement, au fait que le périmètre des coûts ou des impacts sociaux pris en compte est très variable d'une étude à l'autre. On peut très schématiquement classer ces études en deux catégories en fonction du périmètre qu'elles se sont fixé :

1. Les coûts directs pour le budget de l'Etat (traitement des joueurs problématiques, allocations sociales versées à cette population ...)
2. Les coûts sociaux imputables aux jeux d'argent, estimation plus large incluant les coûts directs mais aussi une valorisation de tous les impacts sanitaires ou sociaux tels que la baisse de la qualité de vie pour le joueur problématique ou son entourage

A défaut de données françaises, inexistantes, les estimations produites dans cette note se sont appuyées sur les résultats de :

- Une étude anglaise et australienne pour les coûts directs (Browne et al., 2017; Thorley, Stirling, & Huynh, 2016) ;
- Une étude allemande et australienne pour les coûts sociaux (Browne et al., 2017; Fiedler, 2016).

Les coûts moyens par individu (joueur problématique) estimés par ces études ont été appliqués aux estimations robustes du « nombre de joueurs problématiques dont on dispose en France. Ceci permet d'aboutir aux fourchettes d'estimations suivantes

Estimations pour la France	Coût par individu (en €)			nb joueurs	Extrapolations coût total relatif à la FDJ (en M€)		
	moyenne	min	max		moyenne	min	max
<b>Coûts sociaux</b>							
Jeu pathologique	34 284	26 142	42 426	105 000	3 600	2 745	4 455
Jeu à risque (modéré)	7 872	6 003	9 742	645 000	5 078	3 872	6 284
<b>Total jeu problématique</b>					<b>8 677</b>	<b>6 617</b>	<b>10 738</b>
<b>Coûts directs pour l'Etat</b>							
Jeu pathologique	2 255	1 198	3 312	105 000	237	126	348
Jeu à risque (modéré)	959	509	1 409	645 000	619	329	909
<b>Total jeu problématique</b>					<b>855</b>	<b>454</b>	<b>1 256</b>

## Références bibliographiques

- Anielski, M., & Braaten, A. (2008). *The Socio-Economic Impact of Gambling (SEIG) Framework - An Assessment Framework for Canada: In Search of the Gold Standard* (p. 199).
- Browne, M., Greer, N., Armstrong, T., Doran, C., Kinchin, I., Langham, E., & Rockloff, M. (2017). *The social cost of gambling to Victoria* (p. 145). Melbourne: Victorian Responsible Gambling Foundation.
- Browne, M., Langham, E., Rawat, V., Greer, N., Li, E., Rose, J., ... Best, T. (2016). *Assessing gambling-related harm in Victoria* (p. 188). Melbourne: Victorian Responsible Gambling Foundation.
- Costes, J.-M., & Eroukmanoff, V. (2017). Evolution des dépenses aux jeux d'argent et de hasard sur la période 2000 - 2016. *ODJ*, (8), 5.
- Costes, J.-M., Eroukmanoff, V., Richard, J.-B., & Tovar, M.-L. (2015). Les jeux d'argent et de hasard en France en 2014. *ODJ*, (4), 9.
- Costes, J.-M., Kairouz, S., Monson, E., & Eroukmanoff, V. (2018). Where Lies the Harm in Lottery Gambling? A Portrait of Gambling Practices and Associated Problems. *Journal of Gambling Studies*.  
<https://doi.org/10.1007/s10899-018-9761-3>
- Costes, J.-M., Massin, S., & Etiemble, J. (2014). Première évaluation de l'impact socio-économique des jeux d'argent et de hasard en France. *ODJ*, (5), 5.
- European Union. (2014). *Addiction and Lifestyles in Contemporary Europe: Reframing Addictions Project (ALICE RAP) - Social costs: a report specifying the costs of addiction to societies* (p. 335).
- Fiedler, I. (2016). *Glücksspiele: eine verhaltens- und gesundheitsökonomische Analyse mit rechtspolitischen Empfehlungen*. Frankfurt am Main: PL Academic Research.
- Hahn, R. A., Middleton, J. C., Elder, R., Brewer, R., Fielding, J., Naimi, T. S., ... Campbell, C. A. (2012). Effects of Alcohol Retail Privatization on Excessive Alcohol Consumption and Related Harms. *American Journal of Preventive Medicine*, 42(4), 418-427.  
<https://doi.org/10.1016/j.amepre.2012.01.002>
- Massin, S. (2014). *Etude socio-économique des jeux de hasard et d'argent en France - Rapport d'étape N°4* (ODJ) (p. 40). UMR912 SESSTIM (Inserm / IRD / Université Aix-Marseille) - ORS PACA.
- Thorley, C., Stirling, A., & Huynh, E. (2016). *Cards on the table - The cost to government associated with people who are problem gamblers in Britain* (p. 60). London: Institute for Public Policy Research. Consulté à l'adresse [https://about.gambleaware.org/media/1367/cards-on-the-table\\_dec16.pdf](https://about.gambleaware.org/media/1367/cards-on-the-table_dec16.pdf)
- Williams, R. J., Rehm, J., & Stevens, R. M. (2011). *The social and economic impacts of gambling*. (Final report for the canadian consortium for gambling research.).